

Note à Monsieur le Président de la Confédération

Eventuelle visite de M. Kaddoumi
au Département politique fédéral

1. Le DPF a eu des contacts inofficiels avec le représentant de l'OLP à Genève depuis l'arrivée de celui-ci en Suisse, soit en 1971. Après l'établissement en 1975 d'un Bureau d'observation de l'OLP auprès de l'ONU à Genève, son représentant a, à plusieurs reprises, demandé que M. Farouk Kaddoumi, membre du Conseil exécutif de l'OLP et chargé des relations extérieures de cette organisation, puisse être reçu en audience par le Chef du DPF. Le principe d'une telle visite avait été admis en 1977, mais la visite n'avait pu avoir lieu.
2. Au mois de décembre 1978, le représentant de l'OLP fit part au DPF de la possibilité qu'avait M. Kaddoumi de se rendre prochainement en Suisse. La date du 11 décembre fut convenue pour une visite de courtoisie auprès du Chef du DPF. M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères en visite officielle en Suisse du 6 au 8 décembre 1978, en fut informé et se contenta de dire: "C'est votre affaire, et je vous remercie de m'avoir donné la primeur de l'information".
3. Le DPF se préparait à annoncer la visite de M. Kaddoumi lors d'une conférence de presse réunie le 8 décembre, lorsqu'il fut avisé, le même jour à 11h.50, par l'OLP que la visite de M. Kaddoumi serait remise à plus tard.

4. Le 11 décembre 1978, les conseillers nationaux, Messieurs Alder et Dürrenmatt, ont posé chacun une question ordinaire au Conseil fédéral sur cette visite, questions auxquelles le Conseil fédéral a répondu le 26 février 1979. Cette réponse forme aujourd'hui encore la base de la position du Conseil fédéral dans cette affaire.

5. Le 6 février, le représentant de l'OLP à Genève proposa comme date pour la visite de M. Kaddoumi la période allant du 12 au 16 février 1979. Cette date intervenant peu avant la soumission au Conseil fédéral du texte de la réponse aux questions Alder/Dürrenmatt, il apparut justifié de renvoyer à nouveau la visite.

6. Le 4 avril 1979, le représentant de l'OLP à Genève prit à nouveau contact avec le DPF pour proposer comme date pour une visite de courtoisie de M. Kaddoumi le début du mois de mai. Or, il apparaissait à ce moment inconvenable que, peu après la signature du traité de paix séparé de Washington, le premier interlocuteur avec lequel le DPF eut des entretiens soit précisément le représentant d'une organisation qui non seulement récuse le traité en question, mais encore redouble d'activités terroristes pour manifester son opposition. Le représentant de l'OLP à Genève a été informé qu'il apparaissait opportun de renvoyer la visite en raison de la nouvelle constellation politique et des réactions prévisibles de l'opinion publique suisse.

7. Le 16 avril 1979, le ministre Moshe Dayan déclara à Zurich, où il était de passage pour présider une conférence des ambassadeurs israéliens accrédités en Europe occidentale, qu'il "estimait que le gouvernement suisse ne devrait pas avoir de contacts avec l'OLP". Le DPF convoqua l'Ambassadeur d'Israël et fit savoir qu'il déploierait les propos de M. Dayan s'ils avaient effectivement eu la teneur qui leur était prêtée par la presse. Le 30 avril, l'Ambassadeur de Suisse à Tel-Aviv fut convoqué à son tour au Ministère israélien des affaires étrangères, où il fut avisé du "voeu pressant"

du premier ministre Begin que M. Kaddoumi ne soit pas reçu au DPF.

8. On pouvait craindre qu'à la suite des remarques du ministre Dayan, l'OLP réagirait aussi et que la Suisse deviendrait le théâtre d'une guerre de déclarations et de communiqués. Cependant, à l'occasion de la "Conférence sur la solidarité avec le peuple palestinien", les représentants de l'OLP s'abstinrent de répondre aux déclarations de M. Dayan, évitant ainsi de provoquer des réactions soit de la part du DPF, soit au sein de l'opinion publique suisse.

9. Le DPF n'a pas donné publiquement d'explications pour le renvoi de la visite de M. Kaddoumi. La position officielle est que le principe de la visite de courtoisie de M. Kaddoumi est toujours admis, mais qu'aucune date n'a encore pu être fixée à cet égard.

10. L'éventualité d'une visite de M. Kaddoumi a provoqué certaines dissensions au sein de la communauté juive de Suisse. La "Revue juive (Israelitisches Wochenblatt)" de Bâle a en effet organisé une campagne de signatures pour une pétition protestant contre la visite de M. Kaddoumi, le tout accompagné d'une propagande agressive qui n'était pas toujours de la meilleure veine. Les organes dirigeants de la Fédération suisse des communautés juives ont été critiqués par cette revue pour avoir gardé une attitude jugée trop réservée. Cette campagne a été critiquée à son tour par une autre publication juive importante, la "Jüdische Rundschau". La pétition a finalement été déposée le 17 avril 1979 et comportait 3'187 signatures.

(Iselin)